## **ANIMAL HEALTH INFO SYSTEM**

**Avril 2025** 

L'utilisation de l'application PHIS évolue de manière positive. En 2024, de nouveaux cabinets vétérinaires se sont inscrits pour participer au programme et le nombre de formulaires enregistrés dans PHIS ne cesse d'augmenter. En automne, le programme PHIS sera relancé sous le nom d'« Animal Health Info System » (AHIS) après la fusion avec le « Cattle Health Info System » (CHIS). Dans ce contexte, le suivi du CHIS passe de la Faculté Vetsuisse à Santé animaux de rente Suisse (NTGS) le 1er avril 2025.



L'application PHIS a été lancée le 1er mai 2023. L'année 2024 a donc été la première année complète pendant laquelle les vétérinaires avaient accès à l'application pour la documentation des examens de cheptel. Au 31 décembre 2024, 64 cabinets vétérinaires, soit 164 collaborateurs, étaient inscrits au programme PHIS et avaient obtenu un accès au PHIS. Plus de la moitié des cabinets vétérinaires disposant d'un accès au PHIS se trouvaient dans les cantons de Berne et de Lucerne, où se trouve également une bonne moitié de tous les cheptels porcins suisses.

L'application PHIS est utilisée de manière plus ou moins intensive par les différents cabinets vétérinaires. Dans certains cabinets, l'application est déjà complètement intégrée dans le travail quotidien des vétérinaires, alors que dans d'autres, elle n'est utilisée que dans des cas choisis. La possibilité d'utiliser l'application dépend aussi fortement du nombre de cheptels porcins suivis par le cabinet et du cadre dans lequel le cabinet propose un suivi de troupeau. Le PHIS contient désormais des données sur 522 exploitations différentes. Cela signifie que depuis le lancement du système, des données ont déjà été ajoutées au PHIS pour 10,3% des 5'063¹ cheptels porcins de Suisse.

Différents formulaires sont disponibles dans l'application PHIS, et ils peuvent être remplis avec plus ou moins de détails en fonction des problématiques rencontrées dans le cadre d'un examen vétérinaire du cheptel. En 2024, 2'373 formulaires au total ont été remplis et enregistrés dans l'application PHIS. Pour presque tous les types de formulaires, le nombre moyen de formulaires enregistrés par mois a augmenté par rapport à 2023. Seul le nombre d'examens axés sur les problèmes a connu un léger recul, et le formulaire « Gestion générale » a également enregistré une baisse, de près d'un quart. Ce nombre comparativement faible de formulaires de « Gestion générale » enregistrés doit toutefois être considéré comme très positif. Cela signifie que davantage d'examens de suivi sont documentés dans des exploitations pour lesquelles les données générales concernant la gestion de ces exploitations sont déjà disponibles dans le système, et ne doivent donc pas être saisies à nouveau. Les vétérinaires profitent donc de plus en plus du travail qu'ils ont réalisé dans le passé lors de la saisie d'une nouvelle exploitation.

Tabl. 1 : Nombre de formulaires créés par cabinet vétérinaire en 2024.

Nombre de formulaires	Nombre de cabinets ayant enregistré cette quantité de formulaires
< 10	9
10 - 30	8
30 – 50	7
50 - 100	3
> 100	4

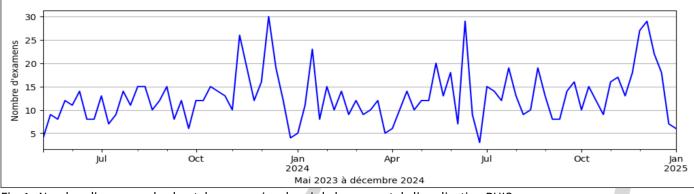


Fig. 1: Nombre d'examens du cheptel par semaine depuis le lancement de l'application PHIS.

Au cours du premier semestre 2024, 51 examens de cheptel (examen axé sur les problèmes ou examen de routine) ont été documentés en moyenne par mois au moyen de l'application PHIS. Au second semestre, ce chiffre était de 64,8 examens du cheptel par mois. Si l'on considère l'évolution du nombre d'examens du cheptel par semaine pendant toute la période depuis le lancement de l'application, on constate, outre la tendance générale à la hausse, des fluctuations en milieu et en fin d'année. Il est probable qu'il y ait un lien avec certaines directives et autres prescriptions qui nécessitent un examen du cheptel avant le milieu ou la fin de l'année.

Les données relatives à la gestion et à la santé saisies dans PHIS seront publiées dans la prochaine newsletter, qui paraîtra en milieu d'année.

## **Gestion du CHIS**

Dans le cadre du projet CHIS, l'application PHIS sera étendue à l'espèce bovine, tout en étant développée et optimisée de manière générale. Jusqu'à présent, la Faculté Vetsuisse de Berne était responsable de la mise en œuvre du projet CHIS. Afin de pouvoir continuer à assurer le suivi après la fin de la phase de projet, cette tâche sera reprise par le centre de compétences AHIS, au sein de NTGS, à partir du 1er avril 2025. Cela n'entraîne aucun changement au niveau du personnel, Marie Mudry reste la personne de contact pour toutes les questions concernant le CHIS.

L'objectif final du projet CHIS est la publication d'une application AHIS commune, dont le lancement est prévu pour l'automne 2025. Pendant la phase de projet, outre l'adaptation de l'application aux cheptels bovins, d'autres nouveautés importantes seront développées, comme le mode offline et le multilinguisme. En premier lieu, l'application sera disponible en allemand et en français.

Le mode offline permettra d'utiliser l'application partout en Suisse, indépendamment de la disponibilité et de la qualité d'une connexion Internet. Le mode offline est actuellement encore en phase de développement et nécessite des adaptations profondes à tous les niveaux du système.

Afin de présenter l'application CHIS aux futurs vétérinaires avant le lancement proprement dit, celle-ci a été présentée en février dernier aux étudiants de quatrième année de la faculté Vetsuisse de Berne dans le cadre d'un cours sur les checklists pour les visites d'exploitation en médecine de troupeau.



## **Contact CHIS:**

**Projet CHIS** Dr. méd. vét. Marie Mudry marie.mudry@ntgs.ch

## Contact PHIS:

Centre de compétences AHIS Dr. méd. vét. Claudia Egle info@ahis-ntgs.ch



Ces programmes sont soutenus par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV).